



“Aujourd’hui, les élus peuvent avoir une vision en termes de dispositif et pas de politique publique. On consomme parfois du dispositif sans le mettre en perspective.” (Paul Crémoux, agent territorial de la CC du Civraisien en Poitou, Haute Vienne”

PARCOURS N°2

Concevoir une politique publique d’inclusion numérique



7H



Objectifs de la formation

- Comprendre l’émergence de la question du phénomène de l’illectronisme
- Identifier les causes, les chiffres et les enjeux de l’illectronisme et de l’exclusion numérique par catégories de public.
- Identifier les publics touchés par l’exclusion numérique et leurs enjeux spécifiques.
- Connaître l’organisation territoriale de l’inclusion numérique
- Comprendre les interactions entre la politique publique du numérique et les autres politiques publiques

Public destiné



Élus territoriaux, DGS, DGA, corps préfectoral et directeurs d’administrations

Déroulé de la formation

Modalités



Format présentiel/distanciel



Test de positionnement avant la formation



Activités, forums et questionnements tout au long des séquences

Supports pédagogiques



Accès aux activités par QR code ou lien cliquable (ordinateur)



Ressources disponibles sur l’espace apprenant.



 Les méthodes actives sont au cœur de notre approche et permettent aux apprenants de réaliser leur propre chemin cognitif d'apprentissage au moyen de nombreuses activités : mises en situation, Vrai/Faux, QCM, QCU, nuages de mots, forum-débats, jeux sérieux, textes à trous, etc...



Certifiant



Open-badge de certification HYPRA si obtention de plus de 70% de bonnes réponses à l'examen final.



Prix par session

1200 HT



Minimum de stagiaire par session : 4

Maximum de stagiaire par session : 24

Pré-requis



- Disposer d'un ordinateur et/ou d'un téléphone mobile ou une tablette ayant accès à Internet